

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, jeudi 3 avril 2014



10-11 juin 2014 - Centquatre - Paris

Le Congrès national des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) se tiendra les 10 et 11 juin 2014, au Centquatre, à Paris pour mettre en avant l'intérêt public.

Pour être conseillé gratuitement lors de la construction ou de la rénovation de sa maison, bénéficier d'une aide indépendante pour un projet d'urbanisation dans sa commune et mieux comprendre les transformations de son cadre de vie ; pour être sensibilisé aux enjeux architecturaux et patrimoniaux de son quartier à travers des promenades, des expositions et des conférences ; pour réenchanter le regard d'un élève sur son environnement quotidien grâce à un projet pédagogique...

Particuliers, élus, professionnels, enseignants, enfants, ... tous sont les bénéficiaires des services proposés par les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.



Les 10 et 11 juin 2014, les CAUE mettent un coup de projecteur sur leurs publics et croisent les regards d'élus, de professionnels, de sociologues et de philosophes, sur les nouveaux enjeux de l'habitat, du cadre de vie et de l'aménagement des territoires. C'est l'occasion pour tous de redécouvrir ces associations atypiques, présentes dans 92 départements, qui œuvrent depuis 1977 au service de l'intérêt public.

Vous qui habitez ici

Les CAUE interpellent les Français en lançant une grande consultation nationale « Vous qui habitez ici ». Pour nourrir les réflexions lors du congrès et apporter un éclairage inédit sur les attentes des Français pour leur cadre de vie, chacun est invité à s'interroger sur ses besoins, ses désirs de changements pour un environnement quotidien de plus grande qualité et à proposer une idée pour notre cadre de vie demain.

Programme des visites

Le 11 juin après-midi, 14 visites guidées seront proposées en Ile de France. Visites de quartiers et de réalisations architecturales et urbaines, ouvertes à tous, sur pré-inscription.

[CONGRESKAUE.fr](http://CONGRESKAUE.fr)

## Le CAUE. Une offre de services multi-publics

**Besoin d'un conseil ?** Le CAUE est à la disposition de toute personne ayant un projet de construction ou de réhabilitation. Il aide le particulier dans sa démarche : définition des besoins, réglementation, implantation, orientation, etc. Il apporte également aux collectivités territoriales une aide à la réflexion et à la décision dans les domaines de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement.

Le CAUE facilite aussi le dialogue entre élus et habitants : animation de la concertation et du débat public.

**Curieux de comprendre votre cadre de vie ?** Les équipes des CAUE (architectes, urbanistes, paysagistes...) vous accompagnent et vous informent, pour vous rendre sensibles et exigeants sur l'aménagement de votre territoire. A travers des promenades, des conférences et des expositions, vous serez encouragés à devenir des amateurs éclairés d'architecture, de ville, de paysage...

[CONGRESKAUE.fr](http://CONGRESKAUE.fr)

Contact presse : Agence CLE, [Camille Ménassé](mailto:Camille.Ménassé@cle.fr) 01 84 16 06 22

*Le CAUE, né de la Loi sur l'Architecture de 1977 a pour vocation de promouvoir la qualité du cadre de vie, le législateur ayant affirmé que l'architecture, les paysages et le patrimoine sont d'intérêt public. Le CAUE assure des missions d'information, de sensibilisation, de conseil et de formation auprès de publics bénéficiaires multiples, sur l'ensemble du territoire national. Plus d'informations sur*

[www.fncaue.fr](http://www.fncaue.fr)

Copyright © 2014, Agence CLE All rights reserved.